



Innovation pour la téléphonie d'entreprise

PROJET D'OFFRE PUBLIQUE DE RACHAT D' ACTIONS (OPRA)

Afin d'apporter une réponse favorable à la recherche de liquidité exprimée par certains de ses actionnaires et d'extérioriser une valeur appropriée de la Société dans un contexte de décote du titre sur le marché boursier, KEYYO a décidé de mettre en œuvre une offre publique de rachat d'actions KEYYO en vue de leur annulation.

OPRA de 2.925.000 euros

Portant sur 450.000 actions (15,93% du capital)

Prix de l'OPRA : 6,50 euros par action, soit environ 9,98% de prime sur le cours de clôture au 09/05/2013 et 13,32% de prime sur la moyenne pondérée par le volume sur les 120 précédents jours de négociation au 09/05/2013.

Le 16 mai 2013, Philippe HOUDOUIN, Président Directeur Général de KEYYO, sur délégation de pouvoirs du Conseil d'administration de la Société dans sa séance du 22 avril 2013 a décidé :

- d'un projet d'OPRA (« l'Offre ») portant sur un maximum de 450.000 actions au prix unitaire de 6,50 euros, soit un montant total maximum de 2.925.000 euros;

Les actions apportées dans le cadre de l'Offre seront annulées.

Cette opération constitue une opportunité offerte aux actionnaires qui le souhaitent de céder une partie de leurs actions à un prix représentant une prime de 9,98% par rapport au cours de clôture au 09/05/2013 et une prime de 13,32% par rapport au cours moyen pondéré sur les 120 précédents jours de négociation précédant cette date.

L'Offre constitue une opportunité offerte aux actionnaires qui le souhaitent de trouver une liquidité que le marché ne leur offre pas aujourd'hui eu égard à la faible rotation du flottant et ce, à un prix incluant une prime sur le cours de bourse actuel.

L'Offre fait bénéficier les actionnaires qui ne souhaitent pas y participer, ou dont les ordres d'apport seront réduits dans le cadre de la centralisation, d'un impact relatif sur le bénéfice net par action.

Truffle Capital qui détient à ce jour 43,33% du capital et des droits de vote, a fait part de son intention d'apporter la totalité de ses titres à l'Offre, soit 1.224.155 actions.

OTC qui détient à ce jour 8,45% du capital et des droits de vote, envisage d'apporter 67.000 actions à l'Offre.

Le management de la société détenant 591.902 actions de la Société représentant 20,95% du capital social et des droits de vote, a fait part à la Société de son intention de ne pas apporter ses actions à l'Offre.

Eric SAIZ détenant 111.099 actions de la Société représentant 3,93% du capital social et des droits de vote, n'apportera pas ses actions à l'Offre.

Le Conseil d'Administration a décidé, le 22 avril 2013, de nommer, conformément l'article 261-1 I.-3° du Règlement Général de l'AMF, Monsieur Xavier PAPER en qualité d'expert indépendant chargé d'établir un rapport sur les conditions financières de l'Offre qui sera déposée par la Société dans le cadre du projet de réduction de son capital social.

Le projet d'Offre proposé par le Conseil d'Administration, sera soumis à une Assemblée Générale qui est convoquée pour le 10 juin 2013.

La résolution qui sera proposée aux actionnaires ne pourra être mise en œuvre par le Conseil d'Administration de la Société que sous la condition suspensive suivante :

- obtention du visa de conformité de l'AMF concernant ladite Offre.

Compte tenu du calendrier prévisionnel, il est envisagé de soumettre au Collège de l'AMF qui se réunira le 11 juin 2013 l'examen de la conformité du projet d'offre.

Le projet de note d'information sera disponible sur le site de la société (www.keyyo.com), ainsi que sur le site de l'Autorité des Marchés Financiers (www.amf-france.org) et disponible auprès de la banque présentatrice Banque Delubac & Cie.

Prochaine publication : Chiffre d'affaires du 1^{er} semestre 2013 : le 13 août 2013 avant Bourse

A propos de KEYYO

Keyyo est un opérateur de services télécoms de nouvelle génération pour les entreprises. Keyyo propose des services de communications téléphoniques fixes et mobiles, d'échanges de données, et d'accès d'internet, au service de la performance des entreprises. Ces services sont associés à des applications informatiques hébergées (cloud computing), permettant aux clients de bénéficier du meilleur de la technologie. Près de 10 000 entreprises font aujourd'hui confiance à Keyyo, ce qui représente environ 200 000 utilisateurs. Le chiffre d'affaires de Keyyo était de 22,2 millions d'euros en 2012.

Pour plus d'informations : www.keyyo.com

Sur les offres et les produits : www.keyyo.com

Suivez nous sur Twitter : @Keyyo_Business

*KEYYO est coté sur Alternext d'Euronext Paris (Code ISIN : FR000185621 - ALKEY).
www.keyyo.com*



Contacts



Président Directeur Général

Philippe Houdouin

01 72 38 77 00

phoudouin@keyyo.com

Directrice du Développement en
charge des finances

Marie-Pascale
Clochard

mpclochard@keyyo.com

www.keyyo.com

Crédit du Nord

★ Listing Sponsor

Jérôme Guyot

01 40 22 45 87

jerome.guyot@cdn.fr



Communication financière

Gilles Broquelet

01 80 81 50 00

gbroquelet@capvalue.fr

www.capvalue.fr
